

**XXX° Congrès mondial d'architecture
25 Juillet, Berlin**

**Intervention de M. Pierre MANSAT
Adjoint au Maire de Paris,
chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France**

**Rôle du politique dans l'espace urbain
L'agglomération parisienne**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que j'interviens, aujourd'hui, à Berlin, au XXX° Congrès mondial d'architecture, pour évoquer devant vous l'agglomération parisienne.

Le thème général du congrès, « Ressource-Architecture », me conduit à inscrire mon intervention dans un questionnement qui sera celui du politique appréhendant l'architecture comme source, ou ressource, d'actions possibles, de nécessité à agir.

Quelle est le rôle d'un homme politique dans l'appréhension de la ville ?

Comment interpréter et gérer la « nécessité d'agir » au sein d'un monde complexe, mêlant des intérêts divergents, des imbrications de responsabilités, des héritages historiques parfois écrasants ?

Je parlerai de Paris évidemment, en m'efforçant d'apporter, sinon des réponses à ces questions, du moins une certaine façon de les poser, une méthode du questionnement. L'agglomération parisienne me permettra de

montrer comment, au delà de l'art de la construction - terrain des architectes, des urbanistes, des paysagistes - le travail du politique, en liaison avec ces hommes de l'art, est susceptible de peser dans l'évolution des lieux.

L'évolution des lieux à Paris se veut aujourd'hui, par un total renversement des valeurs, centrée sur une réflexion globale où Paris pense son avenir non plus replié sur son *intra muros* mais tourné aussi vers la banlieue, ouvert sur l'*extra muros*.

L'HISTOIRE DE PARIS : DE L'ENCEINTE DE THIERS A LA CONSTRUCTION DU PERIPHERIQUE

L'histoire de Paris, c'est avant tout l'histoire d'un enfermement, d'une mise hors les murs de tout ce qui aurait pu dénaturer, salir, gêner le développement d'une ville capitale rayonnante, du moins en son centre. Paris s'est toujours protégé de tout développement spontané.

La construction de Paris comme un *intra muros* par rapport à l'*extra muros* que constitue la banlieue, se réfère au souhait des maréchaux de l'empire napoléonien de donner une protection militaire à Paris.

En 1840, le gouvernement, sous l'impulsion d'Adolphe Thiers, fait construire une enceinte autour de Paris, qui, à peu de choses près, marque les limites administratives du Paris actuel et, hors les murs, au delà de la ceinture, de la banlieue. La muraille encercle Paris, elle est percée de portes, barrières, poternes, passages et ouvertures pour les canaux ; lieux privilégiés pour le paiement de l'octroi, droits de douane prélevés sur les marchandises qui entrent dans Paris.

L'objectif militaire et les pratiques fiscales assignés à la ceinture, à un moment où l'Europe décline massivement ses fortifications et où l'octroi est en voie de disparition, redonne très rapidement à cette enceinte circulaire son objectif initial non avoué, ce lui d'une enceinte politique.

Arasée par la suite, l'enceinte est indélébile et fonde un développement des lieux, dans et hors les murs, qui se construira en parallèle.

Paris a pris ses contours actuels en annexant une dernière fois ses faubourgs et leurs environs, il y a près de 150 ans, sous l'égide du Baron Haussmann, Préfet de la Seine. Au début des années 60, la Ville de Paris s'est

également dotée d'un boulevard périphérique circulaire, qui a renforcé la coupure physique mais aussi symbolique entre la ville-centre et ses voisins. « Des fortifs au périph », comme l'a écrit Jean-Louis Cohen, résume ce enfermement de Paris.

On a pu écrire en 1943 « Il importe d'éviter à tout prix que Paris ne coule dans une banlieue [...] que les étrangers, abordant l'Ile-de-France, puissent dire : Voici Paris, sans le confondre avec Levallois, Aubervilliers, Pantin, Vitry ou Malakoff. Ce sera le rôle dévolu au boulevard Périphérique de servir de ses belles lignes de peupliers, d'ormes et de platanes, le territoire parisien. »

Derrière son périphérique, Paris s'est constituée comme une capitale internationale, nationale et régionale.

La banlieue, les « communs » de Paris, intrinsèquement nécessaire à son développement, est le fruit d'une urbanisation rapide de territoires de plus en plus vastes, déversoirs de tout ce que la ville-centre jugeait dévalorisant et donc rejetait en dehors de ses limites : marquer le territoire par l'implantation d'industries de toutes sortes, d'aires de stockage, de carrières, de cimetières, de forts, et c... ; mitage du territoire par des hectares de pavillonnaires durant l'entre-deux-guerres : tronçonnage supplémentaire de ce territoire par des infrastructures ferroviaires, fluviales, routières et autoroutières ; essaimage sur ce territoire de cités dortoirs et de grands ensembles d'habitation.

La juxtaposition de tous ces éléments dans le temps et dans l'espace, implantés çà et là sans concertation aucune avec les communes concernées, a produit une fragmentation spatiale intensive et sans précédent. De plus, cette transformation de la périphérie en des lieux mis au ban, dont on paie encore aujourd'hui le prix fort, a été longtemps stigmatisée par les aménageurs comme un chaos social et spatial dans lequel il fallait impérativement mettre de l'ordre.

A cause de sa taille et de sa place nationale et internationale, l'agglomération parisienne a exacerbé cette logique d'accumulation-exclusion.

Or, aujourd'hui, cette fragmentation et cette ségrégation mettent en péril la dynamique du territoire métropolitain dans son ensemble.

La Ville de Paris elle-même s'en trouve affaiblie, son image est souvent celle d'une cité, certes prestigieuse, mais largement « muséifiée » ; elle a besoin, pour pérenniser son développement, de s'appuyer sur les potentialités que peut lui

offrir sa banlieue. En outre, Paris n'est pas uniforme, et de nombreux territoires *intra muros* connaissent de grandes difficultés parce qu'ils ont été abandonnés par les politiques publiques pendant de longues années. De nombreux arrondissements périphériques de l'est parisien sont plus proches, dans leur logique et leur développement, de la banlieue que du cœur de la capitale.

MARS 2001 : LE DEBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE, LA CONSTRUCTION D'UNE AGGLOMÉRATION

En totale rupture avec le passé, rupture qui s'affirme comme un renversement des mentalités, Paris s'attache à devenir « métropole ouverte ».

Le Maire de Paris, Bertrand DELANOE, a créé une délégation en charge des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France puis une administration en charge du secteur.

Ma première démarche est d'assumer cet héritage, dont je vous ai re tracé les grandes lignes, pour le reconnaître officiellement et explicitement dans le discours. Les architectes et les urbanistes, les historiens de Paris ont beaucoup écrit sur cet inventaire, c'est la première fois que ces thèses sont relayées par le discours politique.

Les objectifs que je m'assigne sont doubles :

- le devoir de réparation (prendre en compte le passé pour développer le présent), sortir de l'indifférence, du mépris de la banlieue, du complexe d'infériorité aussi dans certains cas ;

Le devoir de mémoire est, là comme souvent, nécessaire, voire indispensable. Se rappeler l'histoire de Paris est une façon d'assumer cet héritage, de l'intégrer dans la méthode de travail que je mets en œuvre et il m'arrive souvent, en France, lorsque je rencontre mes collègues maires de communes des départements qui sont en frontière avec Paris, de parler d'un devoir de réparation.

- le développement de la capitale **au sein** de l'agglomération parisienne.

La méthodologie globale décidée par la nouvelle municipalité est centrée sur le dialogue, la concertation, en bref sur l'échange dans un premier temps et sur la coopération le plus rapidement possible.

La première affirmation solennelle de cet état d'esprit, qui se concrétise par une nouvelle méthode de travail, a été rendue publique le 5 décembre dernier à l'occasion d'un séminaire intitulé « Paris et les collectivités du cœur de l'Ile-de-France », première réunion de ce type où nous recevions, le Maire de Paris et moi-même, les maires d'Ile-de-France.

Cette réunion a constitué un moment emblématiquement important, notamment par la consécration d'un dialogue institutionnel, officiel, entre Paris et la banlieue. Les maires des trois départements limitrophes de Paris ont pu enfin libérer leur parole face à la ville centre, ne plus se considérer comme « les vassaux » de la capitale mais comme des interlocuteurs de même niveau.

La dynamique territoriale au sein de l'agglomération parisienne est désormais engagée. Nous nous donnons le temps de la mandature (six ans) pour l'inscrire définitivement dans les us et coutumes de chacun des acteurs. Le calendrier peut paraître long, il est terriblement court si je regarde l'ampleur de la tâche à accomplir et la révolution qu'elle implique.

La méthodologie de la concertation, du travail en commun pour la construction de l'agglomération ne devra plus être remise en cause. C'est principalement ça qui sera notre réussite en la matière.

J'ai engagé cette démarche, avec les services administratifs de la ville de Paris placés sous mon autorité politique, selon deux axes :

- dresser d'abord un état des lieux réaliste des relations entre la ville de Paris, les villes de banlieue et leurs structures de coopération, les départements et la région d'Ile-de-France.

La situation administrative de la capitale française est spécifique. Les échelles administratives sont nombreuses en France et elles se sont toutes construites une légitimité. Elles sont par là même jalouses de leur identité et de leurs prérogatives.

- Communes et Départements sont historiquement les plus anciennes. Il y a dans la Région Ile de France 1280 communes et dans la seule agglomération parisienne il y a 4 départements (75, 92, 93, 94)

- La Région est devenue une réalité effective depuis les lois de décentralisation de 1982.
- Depuis quelques mois un nouvel acteur, l'intercommunalité, c'est-à-dire des groupements de collectivités territoriales, jouent un rôle tout à fait fondamental.
- Mais sans oublier aussi les grandes institutions qui aujourd'hui jouent un rôle majeur en matière de développement et d'urbanisme, les transporteurs (SNCF, RATP, Port Autonome), les constructeurs et les bailleurs (CDC, OPAC).
- Et enfin un dernier acteur dont l'influence ne cesse de croître, l'habitant, l'utilisateur... qui aujourd'hui refuse d'être le grand absent.

Les acteurs sont donc nombreux et leurs logiques ne sont pas forcément concordantes, ce qui complexifie encore la question.

Si je ne peux concevoir mon rôle et mon travail qu'en étroite collaboration avec les architectes, les géographes, les urbanistes, les historiens, les sociologues, les juristes..., j'imposerai, au cours de la mandature et en totale adéquation avec Bertrand DELANOE, le Maire de Paris, une conviction et une règle d'action, Paris doit construire son agglomération à une nouvelle échelle, celle de *l'extra muros*.

L'élaboration mettra le temps qu'il faut mais elle se fera à partir :

- de la conviction politique fondée sur la nécessité de replacer l'homme au cœur du projet et du débat urbain. Aujourd'hui la question n'est plus seulement de définir des centralités, aussi multiples soient-elles, même s'il faut dire que Paris n'est pas le centre d'un monde. Elle se doit plutôt de donner à chacun une place digne dans l'entredeux, dans l'interstice urbain, dans les fils du maillage, elle se doit d'aider la ville à se reconstituer au delà des polarités, là où vivent ceux qui ne peuvent pas toujours bénéficier des nouveaux lieux d'échange.

- d'une approche pluridisciplinaire, fondée sur le dialogue, la concertation, la consultation, tant avec les élus de cette périphérie qu'avec les praticiens urbains.

Je prendrai simplement un exemple thématique, lié au tourisme et la culture parisiens, appréhendés et développés dans le cadre de l'agglomération.

La logique touristique ne doit plus se centrer sur une ville musée mais doit s'enrichir des échanges et du renouvellement artistique à la fois des arrondissements périphériques et des banlieues. Le théâtre « Mains d'œuvres », situé en périphérie parisienne, en Seine-Saint-Denis, non loin de trois Portes de Paris (Saint-Ouen, Clignancourt et Clichy) se conçoit un espace de culture et de dynamiques intercommunales. Le territoire d'implantation de « Mains d'œuvres » n'est pas neutre, c'est un territoire urbain identifié comme défavorisé et enfermé, Paris doit contribuer à l'ouvrir.

CONCLUSION

Est-ce que cette approche fondée sur l'élaboration d'un territoire pertinent pourra déterminer l'avenir économique et social, le rayonnement culturel, comme un de l'agglomération ?

Si conviction et objectifs sont clairs, la réponse est nécessairement complexe, sans aucune évidence ni assurance. Paris en est là aujourd'hui, en totale rupture par rapport à un passé récent. Nous y répondrons ensemble.